

Guide Pratique Guide des Associations Édition 2011



BATZ-SUR-MER

GUIDE PRATIQUE GUIDE DES ASSOCIATIONS

Le mot du Maire	Page 3
La vie associative à Batz-sur-Mer	Page 4
Les salles municipales et les minibus	Pages 5-7
Le Pass'Association	Pages 8-9

LES ASSOCIATIONS

Sport et détente	Pages 10-17
Culture, Patrimoine et Loisirs	Pages 18-27
Mémoire	Pages 28-29
Environnement et Cadre de vie	Pages 30-33
Action sociale, Solidarité et Divers	Pages 34-41
Mémento	Pages 42-44
Bloc-Notes	Pages 45-47

Publication éditée par la ville de Batz-sur-Mer

Les responsables des associations sont invités à communiquer tout changement lié à leur association au 02.40.23.92.25. (service vie associative) ou sur mairie@mairie-batzsurmer.fr



Chers Batziens, chères Batziennes,

Ce nouveau **Guide Pratique / Guide des Associations** compile toutes les informations concernant la vie associative de Batz-sur-Mer.

Grâce au travail et à l'implication des associations et des nombreux bénévoles oeuvrant sur notre territoire, la ville de Batz-sur-Mer peut être fière d'offrir une large palette d'activités et de services à ses habitants ainsi qu'à la population estivale.

Pratiques sportives, activités de loisirs, découvertes culturelles, aides aux plus démunis et aux personnes fragiles ou en situation de détresse, amélioration de la vie quotidienne des habitants de Batz, protection du patrimoine et de l'environnement..., ce guide témoigne de la vitalité de notre commune et de la diversité des activités et des services proposés, tant par les associations que par les services municipaux.

Complément indispensable à nos deux sites Internet (www.mairie-batzsurmer.fr / www.ot-batzsurmer.fr), nous espérons que ce Guide Pratique / Guide des Associations répondra à toutes vos attentes.

Danielle RIVAL

Maire et Conseillère Régionale

Les élus en charge de la vie associative

Didier HAYÈRE

Maire adjoint

Alexis MANCEL

Conseiller subdélégué

Contacter le service « Vie Associative »

34, rue Jean XXIII - 44740 Batz-sur-Mer - Tél. : 02.40.23.92.25. / Fax : 02.40.23.77.44. - mairie@mairie-batzsurmer.fr

De Bouche à Oreilles, lettre d'information mensuelle

Cette publication municipale fait la part belle à l'information associative en recensant chaque mois les informations et actualités associatives. Disponible auprès de la Mairie, de l'Office de Tourisme et auprès des commerçants participant à sa diffusion, il est également disponible sur le site internet www.mairie-batzsurmer.fr

Contacter les correspondants de presse

- **René ARRIBARAT** (Presse-Océan)

Tél : 06.16.37.21.78. / Mail : ra.presse-o@cegetel.net

- **Christophe DOUAY** (Ouest-France)

Tél : 06.82.84.48.98. Mail : christophe.douay9@orange.fr

- **Jean-Pierre RICORDEL** (Écho de la Presqu'île) / 06.03.59.41.85. Mail : jean-pierre.ricordel@orange.fr

- **www.infolocale.fr** : ce site permet aux associations d'annoncer leurs événements, manifestations, résultats sportifs..., de manière très simple dans les journaux Ouest France et Presse Océan.

Comment faire pour...

- **Réserver une salle municipale ou l'un des deux minibus ?**

Remplir le(s) formulaire(s) disponible(s) en mairie ou sur www.mairie-batzsurmer.fr et le(s) retourner en mairie.

Renseignements : Hervé Martel / 24, rue Vaucourt Singer / 44740 Batz-sur-Mer / Tél. 02.40.23.99.76. / reservationsalles@mairie-batzsurmer.fr

=> Permanence le samedi de 9h30 à 11h30.

- **Réserver du matériel pour des manifestations en extérieur ?**

Remplir le formulaire disponible en mairie ou sur www.mairie-batzsurmer.fr et le retourner en mairie.

Renseignements : Régis Lehuédé / Tél. 02.40.23.99.92. (ou en cas d'absence au 02.40.23.56.00.) / voirie.batiment@mairie-batzsurmer.fr.

Le règlement de prêt des salles municipales

Avec pour objectifs d'accompagner et de fortifier la vie associative auprès de toutes les générations, la ville met à disposition des associations plusieurs salles ou locaux ainsi que deux véhicules minibus.

En réservant une salle ou un véhicule, l'association s'engage à respecter le règlement élaboré et adopté par le Conseil Municipal.

Ce règlement prévoit trois cas de figure :

- l'utilisation à l'année pour la pratique d'activités régulières (associations locales).
- l'utilisation occasionnelle (associations locales, écoles, groupes locaux ou du territoire de Cap Atlantique).
- l'utilisation occasionnelle (demandeurs n'appartenant pas aux deux groupes visés précédemment).

Chaque association utilisant une salle de manière régulière ou occasionnelle signe une convention qui précise les conditions d'utilisation à respecter.

- **Espace Petit Bois**

rue de la Plage.

- 1 grande salle polyvalente d'une capacité d'accueil de 360 personnes debout ou 120 personnes assises avec un système de sonorisation.
- 1 salle moyenne au rez-de-chaussée (N° 1) d'une capacité de 45 personnes debout ou 19 personnes assises.
- 1 salle moyenne à l'étage (N°4) d'une capacité d'accueil de 45 personnes debout ou 19 personnes assises / non accessible aux PMR.
- 1 salle moyenne à l'étage (N°3) d'une capacité d'accueil de 53 personnes debout ou 25 personnes assises / non accessible aux PMR.

- **Salle des Fêtes**

rue de la Plage.

d'une capacité d'accueil de 486 personnes debout et 162 personnes assises.

Matériel sur place :

- 150 chaises et 25 tables (1,60 m X 0,80 m).
- 1 écran fixe.
- Matériel de sonorisation.

- **Complexe sportif de la Bonne Eau**

Route de Saint-Nudec.

- 2 terrains de football dont un terrain d'honneur plus un petit terrain d'entraînement.
- 1 salle multisports (capacité : 206 pers.).
- 6 vestiaires avec douches et sanitaires.

- **Deux minibus**

- Capacité : 8 personnes + chauffeur.
- Conduite avec un permis « B ».

LE PASS' ASSOCIATION...

Une aide financière aux familles batziennes

Le Pass' Association permet aux familles batziennes d'obtenir un coup de pouce financier pour inscrire leurs enfants auprès des associations batziennes à vocation sportive ou culturelle. Le Pass fonctionne également pour certaines associations cantonales (Le Croisic et Le Pouliguen), qui proposent des activités sportives ou culturelles non organisées par des associations communales (exemple du tennis).

Le Pass' Association permet d'obtenir une réduction de 50% du montant de l'adhésion auprès des associations partenaires, dans la limite de 50€ maximum par enfant. Il peut être utilisé pour deux associations (1 culturelle et 1 sportive).

Quatre conditions :

- Avoir entre 3 et 16 ans,
- Être scolarisé à l'école ou au collège (rappelons qu'à partir du lycée, le Conseil Régional prend le relais avec le Pass Culture & Sport / informations sur www.passculturesport.com),
- Être domicilié à Batz-sur-Mer,
- S'inscrire dans l'une des associations culturelles ou sportives ayant passé une convention avec la municipalité (liste complète ci-contre).

Plus d'informations :

Service Vie Associative, en mairie au 02.40.23.92.25.

Mail : mairie@mairie-batzsurmer.fr

Site : www.mairie-batzsurmer.fr

LE PASS'ASSOCIATION...

Liste des associations conventionnées

- Chasse Brume / Alain BAILLET / 5, impasse de l'Étang du Binen / 44740 Batz-sur-Mer.
- Association des Jeunes Sapeurs-pompiers de la Côte d'Amour / Alain BERTIN / 3, place de la Duchesse Anne / 44510 Le Pouliguen.
- FC Côte Sauvage (Football) / Frédéric AUBINEAU / 5 rue du Chevalier Gambette / 44490 Le Croisic.
- Compagnie d'Arc du Croisic / Hervé HAMON / 5 rue Gabarriers – Saillé / 44350 Guérande.
- Espérance Mouette Basket Club (EMBC) / Bruno MALARY / 9 chemin de la Fontaine de l'Auge – Trégaté / 44740 Batz-sur-Mer.
- Amicale Laïque / Philippe MARY / 15, rue Jean XXIII / 44740 Batz-sur-Mer.
- Batterie Fanfare de la Côte Sauvage / Frédéric LEHUEDE / 1 avenue des Mimosas / Les Allées de Kerbenet / 44350 Guérande.
- Manerik Surf Club / Benjamin OILI / 4, allée de la Meunerie / 44350 Guérande.
- Bushi Dojo (Karaté) / Marie-Françoise PELTIER-ALLAINMAT / 9, route de Bérigo / 44740 Batz-sur-Mer.
- Cercle Celtique des Paludiers / Bernadette RIVALANT / 28 rue des Sauniers - Roffiat / 44740 Batz-sur-Mer.
- Maris-Stella / Yvette MATHO / 31, rue de Kervenel – Bât. A / 44490 Le Croisic.
- Golf Club du Croisic / Gérard MICHAUD / 3, rue Jules Ferry / 44490 Le Croisic.
- Tennis Club Croisicais / Raymond TINDEL / 74, rue de Kervenel / 44490 Le Croisic.
- Stade Croisicais Gymnastique / Hugues POIGNAN / 3, rue du Petit Hautier / 44490 Le Croisic.
- Association Farandole / Bernard LE GARS / 2, avenue du Pré de la Lande / 44510 Le Pouliguen.
- La Mouette Pouliguennaise Volley-Ball / Marc COLLANA / 4, rue du Commandant Charcot / 44510 Le Pouliguen.
- Tennis Club Pouliguennais / Pierrick SIGOGNE / 1, avenue Franchet d'Espérey / 44510 Le Pouliguen.
- Atelier Pouliguennais d'Art Plastique / Jean-Claude FRADIN / 9, chemin des Grands Prés / 44510 Le Pouliguen.
- La Mouette Tennis de Table Batz - Le Pouliguen / Thierry REBIERE / 1, rue des Mairs / 44510 Le Pouliguen.
- Cobra Thaï Boxing / Amary N'DIAYE / 6, rue du Centre / 44510 Le Pouliguen.
- Équilibre Déséquilibre / Anne DELABARRE / 1, avenue Édouard Daladier / 44510 Le Pouliguen.
- Satori Dojo (Judo) / Roland BRENELIERE / 2, allée des Colibris / 44510 Le Pouliguen.

Animation Sportive Départementale

OBJET

Le Conseil Général propose des animations et des stages sportifs (regroupant plusieurs disciplines) aux enfants des écoles (primaires et collèges) sur les trois communes du canton, dispensés par un éducateur sportif, ainsi que des écoles multisports toute l'année le lundi de 17h à 19h30 à Batz-sur-Mer.

COORDONNÉES

• Siège Social : Conseil Général de Loire-Atlantique / Hôtel du

Département à Nantes.

• Contact : Marie-Agnès CHAUVIN - 44117 Saint-André-des-Eaux.

Tél. 06.86.45.82.41.

Mail : marie-agnes.chauvin@loire-atlantique.fr

CONDITIONS D'ADHÉSION

- à partir de 7 ans
- Cotisation annuelle de 7€.
- Fournir un certificat médical

ASSCA

Association Sportive des Seniors de la Côte d'Amour

OBJET

Association regroupant des personnes âgées de plus de 50 ans pour des activités dansées (salon - en ligne - country) sans esprit de compétition. Groupe de randonnée et groupe de tai-chi.

COORDONNÉES

• Siège Social : Espace Camille Flammarion / 44380 Pornichet

• Contact : Michèle DUTAY / 5, rue des Saulniers, Roffiat, 44740 Batz-sur-Mer / Tél. 02.40.42.20.29. / Mail : dutay-eloy@wanadoo.fr

BUREAU

• Présidente : Marie-Odile HEL-LEGOUARCH

• Trésorière : Marie-Claire PIERRE

• Secrétaire : Michèle DUTAY

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 50 ans ou plus
- Fournir un certificat médical
- Cotisation :
Licence = 23€.
Club = 15€.
Section = 10€.

Association Voile de Valentin

OBJET

Association pour le développement et l'amélioration des conditions de pratique de la voile par les plaisanciers de la plage Valentin.

BUREAU

- Président : Robert DAHAN
- Trésorier : Alain GREGY
- Secrétaire : Jean-Louis DUFETELLE

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer / 34, rue Jean XXIII / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Robert DAHAN - 2, rue des Mouettes / 44740 Batz-sur-Mer / Tél. : 02.40.23.82.54.

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Pratique d'un sport de voile
- Tarifs : 1 mois = 65€. / 2 mois = 85€.
- Savoir nager

Compagnie d'Arc du Croisic

OBJET

Découverte de la pratique du tir à l'arc.

archersducroisic@orange.fr

BUREAU

- Président : Hervé HAMON
- Trésorier : Gérard REMOY
- Secrétaire : Jocelyne MONNIER

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie du Croisic (44490)
- Contact : Hervé HAMON au 02.40.42.37.96. ou 06.84.20.53.13. / Jocelyne MONNIER au 02.40.15.52.31. ou 06.77.96.14.86. / Mail :

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 7 ans et plus
- Cotisations : Enfant : 27,50€ / Jeune : 29,50€ / Adulte : 47,50€.
- Fournir un certificat médical et des photos d'identité

EMBC

Espérance Mouette Basket Club

OBJET

Pratique du basket-ball en championnat et participation à des tournois.

embc.com / www.basket-embc.com

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie du Pouliguen (44510)
- Contact : TOLLU Ségolène / 12, rue Amiral Courbet / 44510 Le Pouliguen / Tél. 02.51.73.41.23. / Mails : secretariat@basket-embc.com ou president@basket-

BUREAU

- Président : Bruno MALARY
- Trésorière : Régine GUILLAUME
- Secrétaire : Ségolène TOLLU

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 5 à 77 ans
- Cotisations : Enfant : entre 50 et 75€. (suivant les catégories) / Adulte : 90€.

FC Côte Sauvage

Football Club de la Côte Sauvage

OBJET

Initiation des membres à la pratique du football. Les catégories sont engagées en championnat. Participation des jeunes à des tournois extérieurs.

BUREAU

- Président : Frédéric AUBINEAU
- Trésorier : Émile PORS
- Secrétaire : Cyrille DRENO

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie du Croisic (44490)
- Contact : Emile PORS au 06.70.45.98.77.
- Mail : fredaubineau@orange.fr

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Amateur de football
- Être âgé de 5 ans et plus
- Cotisations :
Enfant : 50€.
Jeune : 55€.
Adulte : 65€.
- Fournir un certificat médical, pièce d'identité et photo.

Gymnastique Volontaire

OBJET

Organisation de séances de gymnastique pour un meilleur équilibre physique.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Danièle RONCIN / 1, rue Léon Bureau / 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.60.53.70.

BUREAU

- Présidente : Danièle RONCIN
- Trésorière : Anne BRAUN
- Secrétaire : Annie LE SOLLIEC

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Certificat médical
- Cotisations : Adulte = 90€.

Karaté Club Bushi Dojo

OBJET

Apprentissage et pratique du Karaté.

COORDONNÉES

- Siège Social : chez Mme PELTIER-ALLAINMAT / 9 rue de Bérigo / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Philippe BABIN au 02.99.90.12.41. ou 06.18.55.51.33. / Mail : philippe.babin@sfr.fr

PELTIER-ALLAINMAT

- Trésorière : Edwige DEMAN
- Secrétaire : Christelle BABIN

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé entre 5 et 77 ans
- Tarifs révisés tous les ans : 2 cours/semaine = 157€. / 1 cours/semaine = 117€.
- Fournir un certificat médical, 6 enveloppes timbrées et fiche d'inscription

BUREAU

- Présidente : Marie-Françoise

Manérik Surf Club

OBJET

Pratique et développement des divers sports de glisse : surfboard, bodyboard, skimboard, skateboard et autres.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Sandrine LARDEUX au 06.04.47.06.13.
Mails : benjguerande@yahoo.fr ou sandrine@manerik-surfclub.fr
Site : www.manerik-surfclub.fr

BUREAU

- Président : Benjamin OILI
- Trésorier : Baptiste MACE
- Secrétaire : Sandrine LARDEUX

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 7 ans et plus
- Cotisations :
Licence Pratiquant : 45€.
Licence Compétition : 55€.
- Fournir un certificat médical et des photos d'identité

La Mouette Tennis de table Batz-sur-Mer/Le Pouliguen

OBJET

Pratique du tennis de table en compétition ou en loisirs.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie du Pouliguen (44510)
- Contact : REBIERE Thierry / Tél. 02.40.15.05.58. ou 06.73.02.05.45. / www.mouette44.fr / Christian BRETECHER - 16, rue de la Garenne - 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.23.80.89.

BUREAU

- Président : Thierry REBIERE
- Vice-président : Christian BRETECHER
- Trésorière : Maryvonne LEJEUNE
- Secrétaire : Jacques MOREAU

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 8 ans et plus
- Cotisation annuelle fixée en assemblée générale
- Fournir un certificat médical

OSB Les Korrigans

Omnisports de Batz-sur-Mer

OBJET

Pratique de l'éducation physique et des sports. Cette association rassemble et dirige plusieurs sections sportives : OSB Basket Loisirs, OSB Boules Lyonnaises et OSB Cyclo.

- Contact : Cécile GUIHARD / 1, rue du Poupris / 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.23.97.91.

BUREAU

- Présidente : Cécile GUIHARD
- Trésorier : Christian GISLAIS
- Secrétaire : Élise PELE

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)

OSB

Section Basket Loisirs

OBJET

Pratique du Basket en loisirs.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Cécile GUIHARD / 1, rue du Poupris / 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.23.97.91.

BUREAU

- Présidente : Cécile GUIHARD
- Trésorière : Anne BRAIRE
- Secrétaire : Nathalie DE MAGALHAES

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 20 ans et plus
- Cotisation : Adulte = 47,50€.
- Fournir un certificat médical

OSB

Section Boules Lyonnaises

OBJET

Promotion des boules lyonnaises. Participation aux concours du département (environ 15/an). Organisation de semi nocturnes.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : SCHAEFER Renée / 59, rue des Etaux / 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.23.87.81 / Mail :

renee.schaefer@sfr.fr

BUREAU

- Président :
- Trésorière : Renée SCHAEFER
- Secrétaire : Claude VILLE-CHAISE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé entre 12 et 80 ans
- Cotisations : carte = 20€. / Licenciés = 30€.

OSB

Section Cyclo

OBJET

Section de cyclotourisme de l'Omnisports batzien, affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme. Pratique et promotion de cette discipline toute l'année. Organisation d'une randonnée annuelle en été. Sortie du club tous les mercredis, départ devant la mairie (de mai à fin août à 7h30 / de septembre à fin avril à 14h) et participation du club aux randonnées FFCT de notre secteur les dimanche matin. Dates et horaires affichés sur le panneau en face de la mairie.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)

- Contact : CHAPON Christian / 9 rue de la Violette / 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.23.94.34. ou BLANDEAU Christian au 02.40.42.04.45.

BUREAU

- Président : Christian CHAPON
- Trésorier : Christian GISLAIS
- Secrétaire : Christian BLANDEAU

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Avoir 10 ans révolus
- Photo d'identité et certificat médical
- Cotisation annuelle.

Yoga

OBJET

Créé en 1983 à Batz-sur-Mer, l'association a pour but de pratiquer le yoga et de faire découvrir ses bienfaits sur la santé physique et mentale. Travail approfondi sur la gestion du stress.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : FAUCOMPRÉ
Bernadette / 12, chemin de Codan /
44510 Le Pouliguen au
02.40.42.82.15.

BUREAU

- Présidente : Bernadette FAUCOMPRÉ
- Trésorière : Martine PINEAU
- Secrétaire : Béatrice CHAMPE-NOIS

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé entre 18 et 97 ans
- Cotisation annuelle : 165€.
(payable en 2 fois).

Accueil des Villes Françaises - AVF

OBJET

Accueil des nouveaux arrivants dans le but de faciliter leur intégration. Proposition de différentes activités et animations.

COORDONNÉES

- Siège Social : 15, rue Jean-Jacques Rousseau / 44490 Le Croisic
- Contact : Colette RICHARD au 02.40.62.90.94. / Mail : avflecroisic@laposte.net / Correspondante à

Batz-sur-Mer : Monique FAULQUE au 06.64.91.37.69.

BUREAU

- Présidente: Colette RICHARD
- Trésorier : Bernard PONTTHOREAU
- Secrétaire : Jean-Luc SAUGRAIN

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être nouvel arrivant sur Batz-sur-Mer ou sur Le Croisic.
- Cotisation annuelle : 27€.

Association des Amis du Moulin de La Falaise

OBJET

Présenter un écomusée perpétuant la tradition de la meunerie. Faire découvrir un superbe mécanisme à l'ancienne. Vendre une farine « bio » pour la confection de galettes de blé noir.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740).
- Contact : PHULPIN Xavier / Tél. 02.40.23.72.46. (répondeur) ou 06.63.81.01.90.
Mail : xphulpin@yahoo.fr

ou Christian BRÉTECHER (16, rue de La Garenne / 44740 Batz-sur-Mer) au 02.40.23.80.89. (répondeur) ou 06.75.44.64.29.
Mail : christianbretecher@wanadoo.fr

BUREAU

- Président : Christian BRÉTECHER
- Trésorier : Daniel CLEMENT

CONDITIONS D'ADHÉSION (sans condition)

Association des Anciens de Batz-sur-Mer

OBJET

Cette association permet aux retraités habitant Batz-sur-Mer de se réunir, de se détendre et d'échanger. Elle propose à ses adhérents des activités diverses (cartes, scrabble, travaux manuels, sortie piscine et sortie marche...), des repas, cadeaux, des sorties et des voyages.

COORDONNÉES

- Siège Social : 29, rue de la Plage / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Michèle DUTAY (5,

rue des Saulniers / Roffiat / 44740 Batz-sur-Mer) au 02.40.42.20.29.

BUREAU

- Présidente : Michèle DUTAY
- Trésorier : Louis LEHUEDE
- Secrétaire : Marie-Claire LEFEBVRE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être retraité et avoir plus de 60 ans.
- Habiter la commune de Batz.
- Cotisation annuelle : 18€.

Association des Chasseurs de Batz-sur-Mer

OBJET

Organisation de la chasse dans les terres et les marais salants, gestion de la faune sauvage, mise en culture céréalière pour le gibier et entretien des jachères fleuries.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740).
 - Contact : Thierry ANEZO / Tél. 02.40.42.84.16. ou Éric COIGNEC au 06.75.03.91.44.
- Mail : anezo.thierry@orange.fr

BUREAU

- Président : Thierry ANEZO
- Trésorier : Richard CLAESSEN
- Secrétaire : Éric COIGNEC

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 16 ans et plus
- Être titulaire d'un permis de chasse valide
- Être résident principal à Batz-sur-Mer
- Posséder son propre matériel de chasse

Association des Pêcheurs plaisanciers de Batz-sur-Mer

OBJET

Promotion de la pêche loisirs. Défense des intérêts généraux et des droits des pêcheurs plaisanciers. Gestion des installations existantes et des concessions portuaires.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740).
- Contact : MATHIAS Emmanuel / Tél. 06.80.61.80.16. / app.batz@laposte.net / www.appbatz.com / BP 40 / 44740 Batz-sur-Mer.

BUREAU

- Président : Gilles BOUCAND
- Trésorier : Michel DUMOULIN
- Secrétaire : Emmanuel MATHIAS

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Pas de condition d'âge
- Adhésion auprès de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs France / BP 14 / 29300 Quimperlé
- Cotisations : 95€. pour un bateau ou adhésion simple : 18€.

Association Saint-Guérolé

OBJET

Sauvegarde du patrimoine culturel de Batz-sur-Mer et des villages de Kervalet, Trégaté, Roffiat et Kermoisan.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740).
- Contact : GILET Jacques / Tél. : 09 . 66 . 03 . 21 . 23 . / guenole44740@gmail.com

BUREAU

- Président : Jacques GILET
- Trésorier : Jean-Louis GROSSARD

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisation annuelle : 2€.

Atelier des Peintres du Bourg de Batz

OBJET

Pratique de toutes activités concernant les arts picturaux. Organisation et participation à des événements visant à la sensibilisation du public à l'art de la peinture et du dessin.

COORDONNÉES

- Siège Social : 1, lotissement de Trémondais / Rue de Trémondais / 44740 Batz-sur-Mer

- Contact : GUYOT Claude au 02.40.60.90.63. ou Michel CALLE au 06.75.82.23.18.

BUREAU

- Président : Claude GUYOT
- Trésorier : Michel CALLE
- Secrétaire : Edith DUFOURD

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Pas de limite d'âge (+ de 18 ans)
- Cotisation annuelle : 15€.
- Fournir une photo d'identité

Batterie Fanfare de la Côte Sauvage

OBJET

Participation aux cérémonies officielles, aux carnivals, aux concours régionaux et nationaux de la Confédération des Batteries et Fanfares. Organisation de concerts.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie du Croisic (44490)
- Contact : Frédéric LEHUÉDÉ au . 0 2 . 5 1 . 7 3 . 0 5 . 8 8 . / www.bfcotesauvage.free.fr ou www.myspace.com/bfcotesauvage /

pflehuede@yahoo.fr

BUREAU

- Président : Frédéric LEHUÉDÉ
- Trésorière : Pierrette LEHUÉDÉ
- Secrétaire : Mélanie FOUCHER

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 6 ans et plus
- Fournir une photo d'identité
- Cotisations : Adultes : 22€. / Enfants : 22€. / Cours École de musique : 90€.

Breizh Skouer 44

OBJET

Promouvoir la pratique et la construction de modèles réduits et de maquettes dans un but essentiellement de loisirs éducatif et sportif ainsi que la recherche et la mise en commun de tous les moyens nécessaires à la pratique de ces activités.

COORDONNÉES

- Siège Social : Route des Marais / ZA de Prad Velin / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Secrétariat au

02.40.23.74.94. ou au
06.75.77.58.36.

Mail : bzhskouer44@gmail.com

BUREAU

- Président : Didier FRAYSSE-GOURMELON
- Trésorière : Nicole FRAYSSE-GOURMELON
- Secrétaire : Yannick LOUS-SOUARN

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisations : Enfant = 25€. / Adulte = 50€.

Chasse Brume

OBJET

Étude et propagation de la musique sous toutes ses formes.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Alain BAILLET au 02.40.23.85.08. / 5, impasse de l'Étang du Binen / 44740 Batz-sur-Mer).

BUREAU

- Président : Alain BAILLET
- Trésorière : Sandra OLIVAUX
- Secrétaire : Karine GUIBERT

CONDITIONS D'ADHÉSION

Association en sommeil.

Cercle Celtique des Paludiers

OBJET

Promotion de la culture bretonne, notamment celle du terroir paludier, à travers la musique, la danse, le chant et les costumes. Des stages de musique, de danse et de broderie, un atelier de confection de costumes sont proposés. Un travail de collectage est également assuré constamment, prêt de pièces anciennes par des familles de la population paludière où dons sont choses courantes.

Depuis 60 ans le Cercle Celtique cherche à préserver les traditions. Il transmet aux générations son savoir tout en conservant un esprit d'ouverture que l'on retrouve aussi dans les spectacles du groupe.

Le groupe spectacle évoluant en 2ème catégorie de la confédération WAR'L LEUR se déplace en Bretagne, parfois en France, plus rarement à l'étranger durant la saison.

Contact : Erwan RIVALANT (erwan.rivalent@hotmail.fr)

Par ailleurs, l'association organise

un Fest-noz à Kervalet le 1er week-end de juillet, l'Assemblée du Bourg de Batz en avril, une soirée traditionnelle le 1er mardi d'août dans la Chapelle du Mûrier et un Fest-noz à Roffiat le 1er week-end de septembre tous les deux ans.
assembleedubourg@hotmail.fr

COORDONNÉES

- Siège Social : Maison des Paludiers à Saillé / 44350 Guérande
- Contact : Bernadette RIVALANT / 28, rue des Saulniers à Roffiat / 44740 Batz-sur-Mer / Tél. : 02.40.42.37.70. / bernadette.rivalent@orange.fr

BUREAU

- Présidente : Bernadette RIVALANT
- Secrétaire : Catherine RIOU

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 5 ans ou plus
- Cotisations : Adultes = 20€. / Enfants = 15€.

Comité Départemental des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de Loire-Atlantique

OBJET

Défense de la liberté de l'usage de la mer et de l'estran, notamment la pêche de loisirs. Promotion de la pêche de plaisance en général, sous toutes ses formes. Protection de la faune et de la flore, ainsi que de l'environnement.

COORDONNÉES

- Siège Social : BP. 40 / 44740 Batz-sur-Mer

- Contact : Michel DUMOULIN / BP 40 / 44740 Batz-sur-Mer. Tél : 02.40.23.92.61.

BUREAU

- Président : Pierre BEAUCAMPS
- Trésorier : Michel DUMOULIN
- Secrétaire : Joël LANGLAIS

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisation : 40€. pour les associations.

Comité de Jumelage

OBJET

Créée en 2008, l'association a pour but de favoriser par tous les moyens la création de liens entre les populations avec la ville jumelée de Salies-de-Béarn, et les échanges de toutes sortes entre les associations.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Nadine CHOSSAT au 02.40.23.74.76. ou André MOUILLERON au 06.78.14.14.88. ou Claude LEBAUD au 02.40.23.96.23.

<http://batz-salies.blogspot.com> / : chossat@orange.fr

BUREAU

- Présidente : Nadine CHOSSAT
- Trésorier : Claude LEBAUD
- Secrétaire : André MOUILLERON

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Etre résident sur la commune
- Etre âgé de 16 ans minimum
- Avoir rempli le formulaire d'adhésion
- Avoir réglé sa cotisation de l'année en cours : Adultes : 10€ ./ Associations : 30€.

Dégâts d'chez nous

OBJET

Groupe de chanteurs et de musiciens. Cette association a pour but de sauvegarder, promouvoir et diffuser les traditions musicales, de pratiquer des activités en reprenant des chants et des musiques traditionnelles et contemporaines, tout en y ajoutant des créations et des compositions. Participation ou organisation d'événements et de manifestations diverses.

COORDONNÉES

- Siège Social : 5, impasse de

l'Etang du Binen / 44740 Batz-sur-Mer

- Contact : Alain BAILLET / Tél. 02.40.23.85.08.

www.degadchenous.com / degadchenous@orange.fr

BUREAU

- Président : Alain BAILLET
- Trésorier : Joël FAOU
- Secrétaire : Yves DROGUE

GEVRED - Groupement d'Étude Vers la Recherche et la Diffusion

OBJET

L'association GEVRED, « ensemble » en breton, a été créée en 1983, à l'initiative de généalogistes, d'archéologues et de personnes intéressées par l'Histoire locale et régionale. Elle se donne pour objectif de réaliser des recherches sur l'Histoire locale et régionale, et de les mettre en valeur dans des publications et expositions.

COORDONNÉES

- Siège Social : Musée Intercommunal des Marais Salants / rue Pasteur / 44740 Batz-

sur-Mer

- Contact : Dominique PAIN (25, rue de la Pigeonnière / 44740 Batz-sur-Mer) au 02.40.23.94.98.

BUREAU

- Président : Dominique PAIN
- Trésorier : Jean DESSIS
- Secrétaire : Thierry BLANCHARD

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Lettre de motivation et parrainage
- Cotisation annuelle : 10€.

Mer et Terre

OBJET

Organisation de soirées de contes et de poésies.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Jean-Louis GROSSARD / 18, rue Jules Benoît / 44510 Le Pouliguen / Tél. : 06.72.61.16.09.

BUREAU

- Président : Jean-Louis GROSSARD
- Trésorière : Yvette CORNE
- Secrétaire : Jeannine SAUVIAT

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 6 ans et plus

Les Nuits Salines

OBJET

Promotion de la musique Celtique, Bretonne. Organisation de spectacles : 12 concerts dont 10 gratuits lors du festival des Nuits Salines, durant le 3ème week-end de juillet. Activités découverte du marais salant, de l'estran, exposition de peinture, marché du terroir.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Sandra Olivaux / 47, rue du Carbonnet / 44740 Batz-sur-Mer / Tél. 02.40.23.99.96.

Mail : sandra.olivaux@wanadoo.fr ou lesnuitssalines@free.fr / <http://nuitssalines.free.fr>

BUREAU

- Présidente : Sandra OLIVAUX
- Vice-président : Fabrice GUE-NEC
- Trésorière : Évelyne PROVOST
- Secrétaire : Stéphanie ALLAIN-MAT

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 18 ans minimum

SPREV

Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie

OBJET

Durant les deux mois d'été, l'association organise des visites guidées de l'église Saint-Guénolé et propose deux soirées du Patrimoine portant sur un thème particulier.

COORDONNÉES

- Siège Social : 41, boulevard de Kerguelen / 29101 Quimper
- Contact : Claude SUIRE au 02 . 40 . 23 . 76 . 18 . / secretariat.sprev@wanadoo.fr

www.sprev.org

BUREAU

- Président : Yannick CONNAN
- Trésorier : Mélanie COLLET
- Secrétaire : Elisabeth PUECHE-MAILLE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisations :
Membre bienfaiteur : 42€.
Membre titulaire : 30€.
Guide : 15€.

Soirées Musicales et Familiales

OBJET

Durant les deux mois d'été, les membres du Conseil Paroissial organisent un concert tous les jeudis soirs à 21h en l'église Saint-Guénolé.

COORDONNÉES

- Siège Social : Presbytère / 6, rue Mauperthuis / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Marie-Annick NICOL

au 02 . 40 . 23 . 85 . 52 . / marieannick.nicol@yahoo.fr

- Responsable : Père Frédéric ROUSTEAU
- Déléguée Paroisse de Batz-sur-Mer : Marie-Annick NICOL
- Groupe de bénévoles

CONDITIONS D'ADHÉSION

Aucune

FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

OBJET

L'association a pour but d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens combattants. Organisation de différentes rencontres, sorties et animations.

Batz-sur-Mer au 02.40.23.93.72. /
www.fnaca.org

BUREAU

- Président : Henri MARECHAL
- Trésorier : Michel DREAN
- Secrétaire : Claude VILLE-CHAISE

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Henri MARECHAL / 32, rue du 19 mars 1962 / 44740

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 68 à 78 ans
- Cotisations : 19€.

Le Souvenir Français

OBJET

L'association a pour objet :

- de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, en veillant à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire.
- de transmettre le flambeau aux jeunes générations par le maintien du souvenir et le respect des valeurs (organisation de visites ou de conférences en faveur des scolaires).

- Contact : Guy LEGEAY au 02.40.23.09.12. ou au 06.08.99.46.30.

● Correspondant pour Batz : René N A D E A U /
souvenirfrançais44490et44740@orange.fr

BUREAU

- Président : Guy LEGEAY
- Vice-président : René NADEAU
- Trésorier : J.P. HERVY
- Secrétaire : Marcel LAURENT

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisations : Scolaire : 2€. / Membre bienfaiteur et Groupement : à partir de 20€. / Membre titulaire : à partir de 10€.

COORDONNÉES

- Siège Social : Comité Batz-sur-Mer/Le Croisic / 61 Bd. du Général Leclerc / 44490 Le Croisic

UNC

Union Nationale des Combattants

OBJET

L'association organise et favorise directement par un travail permanent de proximité, toute œuvre d'entraide, de secours et d'assistance destinée à améliorer le sort des anciens combattants et de leur famille.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740).
- Contact : Georges CURNIL au

02.40.23.71.10. ou 06.72.32.18.90.

BUREAU

- Président : Georges CURNIL
- Trésorier : Joël CLERGEAU
- Secrétaire : Patrick CHEVÊ

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisations :

Adultes = 27€.

Veuves et dames d'entraide = 21€.

Association des Loisirs de Batz-sur-Mer

OBJET

Défendre les droits des propriétaires campeurs sur parcelles privées.

15, rue des Noisetiers / 44980 Sainte-Luce sur Loire au 02.40.50.31.31.

COORDONNÉES

- Siège Social : chez M Pierre HUET / 1, allée Velasquez / 44300 Nantes.
- Contact : Monique METAYER /

BUREAU

- Président : Pierre HUET
- Trésorier : André JACOB
- Secrétaire : Monique METAYER

Association du Binen

OBJET

Défense et protection de l'environnement et gestion des espaces communs du lotissement de l'impasse de l'étang du Binen à Kermoisan.

02.40.23.87.00.

BUREAU

- Président : Christian PRUNIER
- Trésorier : Yvon JOFFRAUD
- Secrétaire : Martine PRUNIER

COORDONNÉES

- Siège Social : 9, impasse de l'Etang du Binen / Kermoisan / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Christian PRUNIER / 9, impasse de l'Etang du Binen / 44740 Batz-sur-Mer au

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être résidant propriétaire du lotissement
- S'acquitter de la cotisation annuelle.

Association Syndicale Libre du Pré Cochet

OBJET

Gestion de la partie commune du lotissement du Pré Cochet.

COORDONNÉES

• Siège Social : 5, rue du Gouaré / 44740 Batz-sur-Mer

• Contact : Jacques ALLUÉ au 0 6 . 0 3 . 1 2 . 7 6 . 3 7 . / aslprecochet@laposte.net

BUREAU

- Président : Jacques ALLUÉ
- Trésorière : Claudine BENARD
- Secrétaire : Didier MALARD

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être propriétaire dans le lotissement du Pré Cochet.

DECOS Défense de l'Environnement et de la Côte Sauvage

Association agréée Environnement et Urbanisme

OBJET

Contribution à la protection, à la conservation et la restauration, à la propreté et à l'embellissement des sites, y compris les espaces, les ressources, les milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la biodiversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère : l'eau, l'air, les sols et paysages sur les communes du Pouliguen, de Batz-sur-Mer et du Croisic.

COORDONNÉES

• Siège Social : Mairie du Croisic / BP. 30 / 44490 Le Croisic

- Contact pour Batz-sur-Mer : Gilles PELON au 02.53.30.19.61. ou au 06.61.50.97.83. / secretariat@decosenvironnement.fr / www.decosenvironnement.fr

BUREAU

- Président : Joseph JURET
- Trésorier : Chantal RAPIN
- Secrétaire : Nicole GUILLEMOT

CONDITIONS D'ADHÉSION

- S'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé en assemblée générale.

Jardins familiaux

OBJET

Production et récolte de cultures maraîchères et florales par des particuliers.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Daniel ELOY / 5, rue des Saulniers / Roffiat / 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.42.20.29.

BUREAU

- Président : Daniel ELOY
- Trésorier : Gérard REMOY
- Secrétaire : Marcel DENE-CHEAU

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 18 ans et plus
- S'acquitter d'une cotisation annuelle de 10€.

Jardins fleuris

OBJET

Inciter les habitants des villages et du bourg à fleurir leurs maisons et jardins pour le plaisir des yeux et l'embellissement de la commune.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Jeannine SAUVIAT / 15, rue du Traict / 44740 Batz-sur-

Mer au 02.40.23.92.45.

BUREAU

- Présidente : Jeannine SAUVIAT
- Trésorière : Louisette FORGE
- Secrétaire : Louisette FORGE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- S'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé en assemblée générale

Kermoisan 2000

OBJET

Regrouper les habitants de Kermoisan pour l'organisation de rencontres, de fêtes et autres manifestations afin d'établir des liens et de donner une activité au sein du village.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Alain GUYOMARD / 6, impasse du Château d'Eau / Kermoisan / 44740 Batz-sur-Mer

au 02.40.23.89.17.

BUREAU

- Président : Alain GUYOMARD
- Trésorier : Antoine GINGUENE
- Secrétaire : Franck HUGUET

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être habitant de Kermoisan (ascendant ou descendant) ainsi que deux personnes extérieures au village mais résidant sur la commune.

Scot Sauvage

Association agréée Protection de l'Environnement

OBJET

Développement harmonieux du territoire et sauvegarde de l'environnement.

COORDONNÉES

- Siège Social : 25, chemin du Temps Perdu / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Loïc PROVOST / 25, chemin du Temps Perdu / 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.23.81.28.

BUREAU

- Président : Loïc PROVOST
- Trésorier : François MONDAMERT
- Secrétaire : Daniel CLEMENT

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 18 ans et plus
- S'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé en assemblée générale.

AFVAF

Association des Familles de Victimes des Accidents Ferroviaires

OBJET

Cette association est destinée à venir en aide et à soutenir les familles victimes d'accidents ferroviaires. Elle accompagne les personnes concernées dans toutes les démarches administratives et veille sur leur état psychologique afin de leur éviter l'isolement.

COORDONNÉES

- Siège Social : 27, chemin des Aulnes / 44740 Batz-sur-Mer

- Contact : Laurence MAHE au 06.31.31.51.01. / afvaf@orange.fr / <http://afvaf.skyblog.com>

BUREAU

- Présidente : Muriel RISSE
- Trésorière : Hélène RISSE
- Secrétaire : Laurence MAHE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 18 ans et plus
- Cotisation annuelle : 1€.

Alcool Assistance La Croix d'Or

OBJET

Cette association vient en aide aux personnes en difficulté avec l'alcool et à leur entourage. Elle organise des réunions accessibles à toutes les personnes souhaitant s'informer sur cette maladie.

COORDONNÉES

- Siège Social : 45, rue de Richebourg / 44000 : - 02 . 40 . 74 . 22 . 51 . / alcoholass44@club-internet.fr
- Contact : Jean-Pierre

SEIGNARD / 74 avenue Henri Bertho / 44500 La Baule Escoublac au 06.08.18.40.28.

BUREAU

- Président : Jean-Pierre SEIGNARD
- Trésorier : Serge BERTHAUD

Amicale laïque de l'école publique

OBJET

L'association a pour mission de favoriser les liens entre les familles et l'école publique, afin d'aider celle-ci à remplir pleinement sa fonction éducative et sociale, de prolonger l'œuvre scolaire en organisant des activités culturelles et de loisirs. Section théâtre enfant et adulte.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-sur-Mer (44740)
- Contact : Philippe MARY / 15,

rue Jean XXIII / 44740 Batz-sur-Mer au 06.80.11.61.77. / philippemary@aliceadsl.fr

BUREAU

- Président : Philippe MARY
- Trésorier : Luc BOURASSEAU
- Secrétaire : Françoise BRETECHER

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisation annuelle : 6€.
- Activité « Théâtre » ouverte aux enfants à partir de 7 ans.

Association des Artisans de la Zone d'Activités du Poulgot

OBJET

Organisation de la zone et défense des artisans et commerçants de la zone d'activités du Poulgot.

COORDONNÉES

- Siège Social : 2, route du Poulgot / 44740 Batz-sur-Mer

BUREAU

- Président : Wilfried ROËLS
- Trésorier : Marc BILLY
- Secrétaire : Olivier GUERET

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisation annuelle : 40€.

Association des Commerçants et Artisans de Batz-sur-Mer

OBJET

Grouper tous les commerçants, artisans et indépendants de Batz-sur-Mer et créer entre eux des rapports de bonne confraternité et aider à développer les activités en rapport en soutenant les demandes auprès des pouvoirs publics et administrations.

COORDONNÉES

- Siège Social : Mairie de Batz-

sur-Mer (44740)

- Contact : François VENE au 02.40.23.85.10.

BUREAU

- Président : François VENE
- Trésorière : Sabine JAVEL
- Secrétaire : Sandrine CALAFIORE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisation annuelle : 25€.

Association des Jeunes Sapeurs-pompiers de la Côte d'Amour

OBJET

Préparer les jeunes au métier de sapeur-pompier par des cours théoriques et pratiques et développer un esprit d'équipe.

COORDONNÉES

- Siège Social : Centre d'Incendie et de Secours / 3, place de la Duchesse Anne / 44510 Le Pouliguen au 02.40.42.32.04.
- Contact : Alain BERTIN au 0 6 . 0 7 . 1 2 . 8 4 . 2 9 . /

jsp.ajspca@sdis44

BUREAU

- Président : Alain BERTIN
- Trésorier : Fernand BRUNEAU
- Secrétaire : Sylvie LALEINE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Etre apte aux activités de sapeur-pompier et au sport.
- Cotisation annuelle.
- Âge minimum requis : 12 ans et demi.

APEL

Association des Parents d'élèves des Écoles Libres

OBJET

L'association a pour objectifs d'être un relais entre les parents et l'équipe éducative, d'organiser diverses manifestations pour les élèves et de contribuer aux activités pédagogiques.

COORDONNÉES

- Siège Social : Ecole Sainte-Marie et Saint-Pierre / Rue de Trémondais / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Sophie PASQUET / 7,

rue de Verdun / 44740 Batz-sur-Mer au 02.40.23.78.84.

BUREAU

- Présidente : Sophie PASQUET
- Trésorière : Sonia BUCH
- Secrétaire : Ann-Gaëlle BUREAU

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être parent d'un élève de l'école Sainte-Marie ou Saint-Pierre.

Association pour le Don de Sang Bénévole de la Côte d'Amour

OBJET

Promotion du don du sang. Organisation des collectes en collaboration avec l'Établissement Français de don du sang.

COORDONNÉES

- Siège Social : 7, rue de Kerhaut / 44510 Le Pouliguen
- Contact : Nadine BRETECHER

au 02.40.23.80.89. /
adsb.cotedamour@gmail.com

BUREAU

- Président : Charles MONFORT
- Trésorière : Louissette FORGE
- Secrétaire : Jacqueline COLIN

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 18 ans minimum

Association Vivre comme avant

OBJET

L'association a pour objet de répondre à l'attente des femmes opérées ou traitées pour un cancer du sein en leur proposant le concours d'anciennes patientes qui ont subi et surmonté des affections analogues. Les bénévoles doivent être spécialement agréés afin de leur faciliter la réadaptation à la vie quotidienne.

L'association a également pour objet d'assurer les relations avec les associations, congrès et organisations publiques et privées à but similaire existant tant en France que dans d'autres pays.

COORDONNÉES

- Siège Social : 14, rue Corvisart / 75013 Paris
- Contact : Elisabeth TRUFFAUT au 02.40.23.90.89. / bernard.truffaut@free.fr

BUREAU

- Présidente : Marie-Hélène VOEGELIN
- Trésorière : Odile GALOPIN
- Secrétaire générale : Madeleine DESMARIE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Cotisation annuelle : Bénévoles = 15€.

Batz Citoyenneté Solidarité

OBJET

Cette association a pour objet d'informer la population sur la vie communale et intercommunale, de faciliter la création d'un réseau de relations entre les personnes qui réfléchissent à une gestion communale et intercommunale basée sur des valeurs de progrès et de solidarité, de recenser les besoins exprimés par la population afin de formuler des propositions concrètes et d'agir pour leur mise en œuvre et de prolonger la réflexion et construire un projet d'action pour la ville de Batz-sur-Mer et le territoire dans lequel elle s'insère.

COORDONNÉES

- Siège Social : 3 rue du Carbonet / 44740 Batz-sur-Mer
- Contact : Bernard BOLO au 02.40.23.70.96. / batz.citoyennete@free.fr / <http://batz.citoyennete.free.fr>

BUREAU

- Président : Bernard BOLO
- Trésorière : Elisabeth NICOL
- Secrétaire : Annette BOLO

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Être âgé de 18 ans minimum
- S'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration
- Être agréé par le Conseil d'Administration.

La Baule Cap Cœur

OBJET

Cette association vient en aide aux 53 enfants de la « Fondation Hogar San Francisco de Asis » de Bogota. Ces enfants âgés de 4 mois à 21 ans sont handicapés et pour la plupart ont été abandonnés. Grâce à vos dons, nous essayons d'améliorer le quotidien de ces enfants.

COORDONNÉES

- Siège Social : 7, rue de Verdun / 44740 Batz-sur-Mer

- Contact : Loïc PASQUET au 0 6 . 3 1 . 4 8 . 6 0 . 4 1 . / sophiepasquet44@yahoo.fr / www.labaulecapcoeur.fr

BUREAU

- Président : Loïc PASQUET
- Trésorier : Jean-Jacques BAZILLE
- Secrétaire : Jean-Louis GROSSARD

CONDITIONS D'ADHÉSION

aucune

La Croix Rouge Française

OBJET

Permanences au local, rue de la Plage (en face de la bibliothèque) les 1er et 3ème vendredi de 14h à 16h.

COORDONNÉES

- Siège Social : 16 rue Madame de Sévigné / 44600 Saint-Nazaire
- Contact : M. DISS au

02.40.66.04.07.

BUREAU

- Président : Ghislain BAUDICHAUD
- Trésorier : Jean Alain DISS
- Secrétaire : Michel GUILLOU

CONDITIONS D'ADHÉSION

Aucune

OGEC

Organisme de Gestion des Écoles Catholiques

OBJET

Gestion de l'école (finances, personnel, entretien des bâtiments, aménagement des locaux, achat de fournitures et matériel informatique, soutien financier à la formation en anglais et en informatique). Pérennisation de l'école catholique à Batz-sur-Mer.

COORDONNÉES

- Siège Social : Ecole Sainte-Marie et Saint-Pierre / Rue de Trémondais / 44740 Batz-sur-Mer

- Contact : Marc PEROUCHEAU / 21, rue des Mouettes / 44740 Batz-sur-Mer au 06.33.22.50.51. / batzecoleprive@free.fr

BUREAU

- Président : Marc PEROUCHEAU
- Trésorier : Jean-Louis GROSSARD
- Secrétaire : Christophe L'HIVER

CONDITIONS D'ADHÉSION

Aucune

Secours Populaire Français

OBJET

Accueil et aide aux plus démunis. Vestiaires les mercredi et samedi de 14h30 à 16h30.

Distributions alimentaires un samedi sur deux de 9h30 à 10h30 au local rue de la Plage (en face de la bibliothèque).

COORDONNÉES

- Siège Social : 17, rue de la Plage / 44740 Batz-sur-Mer

- Contact : Jean TISON au 02.40.23.72.05. ou au Local (lors des permanences) au 02.40.23.71.11.

- Adresse postale : BP 12 / 44740 Batz-sur-Mer.

BUREAU

- Président : Jean TISON
- Trésorier : Jean-Noël HAMON
- Secrétaire : Danièle FUMAT

SOS Urgences Mamans

OBJET

Dépannage ponctuel de garde d'enfants : défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant alors que les parents doivent se rendre à leur travail, rendez-vous imprévu pour une mère au foyer, etc).

Ce service s'adresse à toutes les familles de la presque île mais ne fonctionne pas le week-end, ni pendant les vacances scolaires.

COORDONNÉES

- Siège Social : Paris
- Contact : Fabienne GOBIN, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, uniquement en période scolaire, au

02.51.73.04.79. ou au
02.40.42.00.12. /
guerande@sosurgencesmamans.com

BUREAU

- Présidente : Fabienne GOBIN
- Trésorière : Michèle MUZELLE

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Pas d'adhésion
- Participation financière des familles souhaitée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

SERVICES MUNICIPAUX

- **Mairie** : 34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25. / mairie@mairie-batzsurmer.fr / www.mairie-batzsurmer.fr

=> Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h
Samedi de 9h à 12h.

- **Services Urbanisme et Services Techniques** : 1, rue de Kerbouchard

=> Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h.

Fermeture le mardi après-midi et le jeudi matin.

Ouvert le 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

=> Service Urbanisme / 02.40.23.56.01.

=> Secrétariat Services Techniques / 02.40.23.56.00.

- **(CCAS) Service Social de la Mairie** : 34, rue Jean XXIII / 02.40.23.77.40.

=> Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h sur RDV

- **Police Municipale** : 1, rue de Kerbouchard / 02.40.23.91.99.

- **Restaurant Scolaire** : Rue Alain Boutle / 02.40.23.47.86.

- **Office du Tourisme** : 25, rue de la Plage / 02.40.23.92.36. / www.ot-batzsurmer.fr

=> De septembre à juin : ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Ouvert certains dimanches de 9h30 à 12h30.

=> Juillet et Août : ouvert tous les jours de 9h30 à 18h30.

- **Espace Jeunes « La Hurlette »** : Impasse la Hurlette / 02.40.23.18.36.

- **Centre d'Accueil et de Loisirs** : rue Vaucourt-Singer / 02.40.23.99.57.

- **RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)**

=> Permanence au Centre Médico-social de Batz-sur-Mer les lundi de 9h à 12h30 / 02.40.23.89.60.

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

- **Cap Atlantique** : 3 avenue des Noëles / BP 64 / 44503 La Baule Cedex / Tél. : 02.51.75.06.80.

- **Gendarmerie** : 20, avenue Henri Becquerel au Croisic / 02.40.23.00.19. (Incendie, accident, jour et nuit)

- **Pompiers** : Poste de secours du Pouliguen (18)

- **La Poste** : 3, rue du Croisic

=> Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Ouvert le samedi de 9h à 12h.

- **Trésor Public** : 235, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à la Baule / 02.51.75.07.77.

- **Bibliothèque Intercommunale** : 11, rue de la Plage / 02.40.23.89.51

=>Horaires d'ouverture : Lundi de 10h à 12h (12h30 en été) - Mardi et Vendredi de 16h à 18h30 - Mercredi de 10h à 12h30 - Jeudi de 16h à 18h30 (en été) - Samedi de 14h à 16h30.

● **Déchetterie** : Route de Saint-Nudec / 02.40.23.87.76.

=>Ouverte tous les jours sauf dimanche et jours fériés.

Du 16 septembre au 14 juin : de 9h30 à 12h30.

Du 15 juin au 15 septembre : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

● **Refuge pour Animaux** : Kerdino à Guérande / 02.40.24.98.31

=>Ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h.

● **EDF - GDF - La Baule**

=>Dépannage Gaz : 0 810 433 444.

=>Dépannage Électricité : 0 810 333 044.

● **SAUR** : Centre Régional / AURAY / 0 811 460 312.

=>pour tout problème lié aux conduites d'eau potable avant compteur et eaux usées.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

● Publics

Groupe Scolaire, rue Alain Boutle : 02.40.23.92.58.

Collège Jules Verne (Le Pouliguen) : 02.40.42.32.46.

● Privés

École Sainte-Marie & Saint-Pierre, Rue de Trémondais : 02.40.23.92.16.

Collège Saint-Jean Baptiste (Guérande) : 02.40.24.90.55.

CULTE

Presbytère de Batz-sur-Mer / 6, rue Mauperthuis / 02.40.23.90.22.

Permanence du mardi au samedi de 10h à 12h

Horaires des Messes : toute l'année, le dimanche à 9h30.

<http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.ccf.fr/>

SANTE

● Médecins généralistes

Dr GAVELLE / 7, rue du 19 Mars 1962 / 02.40.23.70.70.

Dr LACHAL Paul / 8, rue Jean XXIII / 02.40.23.83.34.

● Dentiste

Dr LECLERC Philippe / 7, Grande Rue / 02.40.23.94.30.

● Pharmacie

Saint Guénolé (VENE) / 2, Place du Garnal / 02.40.23.85.10.

● Ostéopathes

MONFORT Philippe Charles / 2 rue de Ker Jacot / 06.81.10.04.63.

TEILLET / 54, rue Jean XXIII / 02.40.23.90.79.

LE POTIER Frédérique / 2 rue de Ker Jacot / 06.37.25.73.06.

● **Masseurs - Kinésithérapeutes**

SIMON Bruno / 10, rue Jean XXIII / 02.40.23.88.01.

MAHÉ – TEILLET – GENOT – BERGOT - LE GUERN / 54 rue Jean XXIII / 02.40.23.90.79.

● **Pédicure - Podologue**

PRIN Ludivine / 5, rue Jean de Laisne / 02.40.23.72.92.

● **Orthophoniste**

Brigitte PAUL-PITARD / 5, rue Jean de Laisne / 06.07.96.21.82.
(consultation en cabinet ou visite à domicile)

● **Cabinet Infirmier** / 5, rue Jean de Laisne / 02.40.23.85.00.

● **Ambulance** : Océane Ambulances (Guérande) / 02.40.15.66.66.

● **Polyclinique de l'Europe** / 33, bd de l'Université / 44600 Saint-Nazaire / 02.51.16.16.16.

● **Centre Hospitalier** / 89, bd de l'Hôpital / 44600 Saint-Nazaire / 02.40.90.60.00.

● **CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)** / Hôpital local intercommunal de la Presqu'île / Avenue Pierre de la Bouexière / 44350 Guérande.

Horaires :

- Soir : de 20h à 22h.
- Samedi : de 16h à 22h.
- Dimanche : de 9h à 13h et de 16h à 22h.

